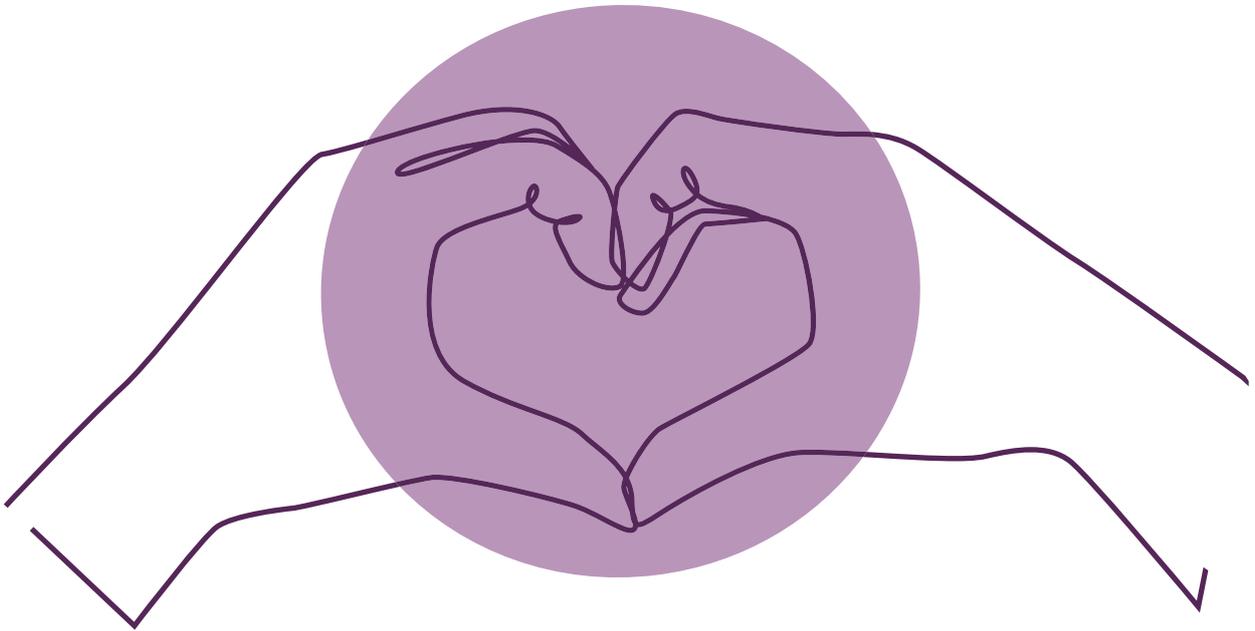


CAP SUR 2029

la santé au travail,
une priorité pour tous !

SYNTHÈSE
PROJET DE SERVICE
2024 - 2029

prévenir
c'est mieux
que guérir



Plus qu'un Projet de Service... ... notre boussole !

Depuis la création de la médecine du travail en 1946, le contexte ne cesse de bouger, s'adaptant sans relâche à une société en mutation. Aujourd'hui, une réforme majeure de la santé au travail, initiée par la loi du 2 août 2021, redéfinit nos pratiques et nos ambitions. Dans un environnement marqué par des enjeux complexes – harmonisation des services, certification, pénurie de médecins – AIPALS a choisi de voir dans ces évolutions une opportunité de renforcer son action.

Ce projet de service 2024-2029 est notre boussole. Il trace la voie d'une santé au travail résolument centrée sur l'humain et s'articule autour de quatre axes stratégiques majeurs :

- **L'AIPALS unique en son genre** : Une identité forte et un engagement constant qui soutiennent une politique claire et cohérente.
- **L'AIPALS engagée dans la réforme** : Faire de la santé au travail un levier d'amélioration continue.
- **L'AIPALS structurée pour répondre aux besoins** : Adapter nos moyens humains et matériels pour mieux servir nos adhérents.
- **L'AIPALS dans l'action pour plus de prévention** : Déployer des solutions anticipatives pour préserver la santé des travailleurs.

La qualité est au cœur de notre ADN. Innover, s'améliorer et garantir un service exemplaire : voilà nos engagements pour répondre aux attentes des entreprises et des travailleurs.

À vous, nos équipes engagées et nos partenaires, votre dévouement est la clé de notre réussite commune. **Ensemble, construisons un avenir où la santé au travail est une priorité partagée. Ensemble, Cap sur 2029 !**

Frédéric RADIGUET, Président
Diane LARUEL, Directrice

« Chaque jour, préserver la santé au travail, c'est bâtir un avenir plus sûr et plus durable pour tous. »

En 5 ans, nous voulons...

...ancrer la culture de prévention chez nos adhérents

Nous aspirons à faire de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) une priorité de chaque dirigeant. La prévention des risques professionnels doit être perçue comme un vecteur de performance.

...rendre le salarié acteur de sa santé & sécurité au travail

Nous voulons sensibiliser le salarié à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration de ses conditions de travail. Grâce à sa connaissance pratique du terrain et de son poste de travail, le salarié peut identifier avec notre aide des mesures de prévention ou d'amélioration de son activité afin de préserver son « capital santé ».

...changer le regard sur la santé au travail

Notre valeur ajoutée est de proposer un accompagnement de l'entreprise dès son adhésion. Nous intervenons dans chaque entreprise et la conseillons pour qu'elle intègre dès le départ la prévention primaire dans tous les aspects santé sécurité de son activité.

...offrir un service de proximité et de qualité

Notre quête constante d'amélioration nous pousse à optimiser nos processus internes autour de nos trois piliers fondamentaux - la prévention des risques, le suivi de l'état de santé, et la lutte contre la désinsertion professionnelle.

...assumer notre responsabilité environnementale

Nous nous engageons à minimiser notre impact sur l'environnement en adoptant des pratiques durables et respectueuses de notre écosystème.



« Ces ambitions sont à notre portée. Nous devons les poursuivre tout en valorisant chaque jour notre ADN associatif ! »

Diane Laruel, Directrice



En nous appuyant sur...

Nos collaborateurs

Nos salariés sont notre atout le plus précieux. Nous créons un environnement de travail inclusif, positif et dynamique où chacun a l'opportunité de se développer professionnellement. La diversité est encouragée et nous rejetons toute forme de discrimination, de harcèlement ou de comportement inapproprié. Nous encourageons l'apprentissage continu, la collaboration et la reconnaissance des contributions individuelles.

Nos adhérents

Nous nous engageons à comprendre et à anticiper les besoins de nos adhérents. Notre objectif est de fournir un service de qualité. Nous veillons à maintenir des relations solides et à long terme avec nos adhérents en offrant une disponibilité et en étant à l'écoute de leurs besoins.

Notre communication

Nous favorisons une communication ouverte et transparente à tous les niveaux de l'organisation. Nos collaborateurs sont encouragés à partager leurs idées, leurs préoccupations et leurs suggestions pour améliorer notre association. Nous partageons les informations pertinentes sur nos performances, nos projets et nos objectifs.

Notre responsabilité sociale et environnementale

Nous reconnaissons l'importance de la durabilité et nous nous efforçons de minimiser notre empreinte écologique en adoptant des pratiques respectueuses de l'environnement et en encourageant la consommation responsable. Nous soutenons des initiatives sociales dans notre communauté pour contribuer à son bien-être et à son développement.

Notre performance et innovation

L'implication de nos collaborateurs est essentielle pour identifier les problèmes potentiels et proposer des solutions novatrices pour améliorer constamment nos pratiques en prévention et santé au travail. Nous cherchons en permanence à améliorer notre performance et à innover dans tous les aspects de notre activité. Nous encourageons le développement de nouvelles idées pour favoriser le bien-être des travailleurs.

Notre santé et sécurité

Nous nous engageons à assurer la santé et la sécurité de tous les membres de notre personnel, ainsi que des parties prenantes externes qui interagissent avec notre association. Notre objectif est de prévenir les accidents, les maladies professionnelles et les problèmes de santé liés au travail en mettant en œuvre des mesures de prévention appropriées. Des initiatives sont mises en place pour soutenir la santé physique et mentale de nos collaborateurs. Nous veillons à mettre à disposition de nos collaborateurs et de nos adhérents des locaux adaptés et des moyens matériels performants.

Notre amélioration continue

Nous évaluons régulièrement l'efficacité de notre accompagnement des entreprises et des salariés et prenons des mesures correctives en cas de besoin. Nous cherchons constamment à faire progresser nos pratiques en favorisant une culture d'amélioration continue.

Notre système d'information

Notre système d'information est composé de l'ensemble des ressources et des moyens mis à disposition pour la collecte, le stockage, le traitement et la diffusion de la globalité des informations au sein de notre association. Il s'agit en réalité d'un système complexe composé d'humain, de technologie et de processus métier. Nous veillons à la sécurité de nos données et à leur bonne utilisation.

Notre responsabilité

Nous sommes responsables de nos actions et de leurs conséquences. Nous apprenons de nos erreurs et nous nous efforçons de nous améliorer en permanence.

Mise en œuvre et suivi

La direction est responsable de la mise en œuvre de cette politique générale d'entreprise et de son suivi régulier. Des mises à jour seront effectuées si nécessaire pour refléter les évolutions de l'entreprise et de son environnement.

Aipals engagée dans la réforme

Depuis sa création, l'AIPALS n'a cessé d'adapter son approche, ses outils et ses méthodes pour répondre aux défis évolutifs du monde du travail et aux exigences réglementaires. Aujourd'hui, face à un paysage professionnel en pleine mutation, marqué par la réforme de la loi du 2 août 2021, notre engagement est plus fort que jamais. Cette réforme, orientée vers le renforcement de la prévention, représente à la fois un défi et une opportunité unique d'amplifier notre impact sur la santé au travail au sein de notre territoire.

Cette dynamique s'enracine dans la philosophie même de l'AIPALS : placer la prévention primaire au cœur de chaque démarche. La récente réforme en réaffirme l'importance, notamment avec l'introduction de l'offre socle, un cadre structurant basé sur trois piliers fondamentaux :

- La prévention des risques professionnels : accompagner les entreprises dans l'identification et la gestion proactive des risques.
- Le suivi individuel de la santé des salariés : garantir un accompagnement régulier et adapté tout au long de la vie professionnelle du salarié.
- La prévention de la désinsertion professionnelle : agir tôt pour maintenir les travailleurs dans l'emploi.

Ces fondements guident nos actions et posent les bases d'une approche globale et cohérente pour répondre aux besoins des entreprises et des salariés. Pour concrétiser cette vision, l'AIPALS a défini des actions clés, structurées autour de ces trois piliers fondamentaux, afin d'apporter des réponses adaptées aux enjeux de santé au travail.

« Prévenir plutôt que guérir : un credo qui guide l'équipe AIPALS depuis 65 ans. »

ACTIONS	OBJECTIFS	CIBLES
Elaboration et/ou mise à jour des Fiches d'Entreprises (FE)	100% des adhérentes disposent d'une FE de moins de 5 ans en 2026	Entreprises adhérentes
Réalisation d'une action de prévention primaire au moins une fois tous les 4 ans	Améliorer les conditions de travail des entreprises avec une action a minima tous les 4 ans	Entreprises adhérentes Travailleurs
Réalisation des visites médicales dans les temps sous condition de ressources médicales disponibles	Assurer une planification optimale des visites en respectant les délais réglementaires	Entreprises adhérentes Travailleurs
Création d'un Pôle Prévention Désinsertion Professionnelle (PDP) et restructuration de la CME	Relever l'ensemble des actions relevant de la PDP, pour couvrir les 3 niveaux de prévention	Travailleurs Entreprises adhérentes

Aipals structurée pour répondre aux besoins

Dans un monde où la santé au travail est en constante mutation, il est essentiel de s'adapter, de progresser et de se structurer pour répondre aux nouveaux défis. L'AIPALS s'engage aujourd'hui dans une phase ambitieuse de transformation, guidée par cinq priorités stratégiques :

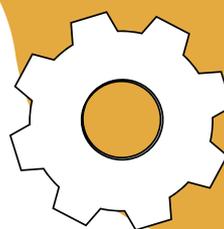
- Optimiser le potentiel humain : renforcer les compétences et veiller au bien-être de nos collaborateurs pour garantir un service de qualité.
- Déployer des moyens matériels adaptés : moderniser nos infrastructures et outils pour accompagner nos ambitions.
- Assurer la pérennité financière : construire une gestion durable pour préserver nos actions à long terme.
- Affirmer la qualité de service : obtenir la certification SPEC2217 niveau 3 et atteindre l'excellence au cœur de nos missions.
- Assumer notre responsabilité sociétale : intégrer les principes RSE dans toutes nos démarches.

Tout en consolidant notre ancrage territorial, ces leviers structurants nous permettent d'être toujours plus proches des entreprises et de leurs salariés. Dans ce contexte marqué par des changements profonds, la réforme de 2021 a bouleversé nos repères, exigeant une révision en profondeur de notre organisation et de la répartition de nos ressources. À cela s'ajoute la baisse démographique des médecins du travail, qui annonce des défis majeurs pour la décennie à venir. Face à ces enjeux, l'AIPALS reste fidèle à son dynamisme et à sa détermination. Nous faisons le choix de l'adaptation pour continuer à prioriser la prévention, garantir la sécurité au travail et répondre aux attentes croissantes des entreprises.

ACTIONS	OBJECTIFS	CIBLES
Mise en place d'un comité de gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP)	Mettre en adéquation les effectifs, les emplois et les compétences avec les objectifs stratégiques de l'AIPALS et de l'environnement externe	Collaborateurs Direction Conseil d'Administration
Améliorer la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)	Créer un environnement favorable où les employés peuvent s'épanouir, être productifs et équilibrer vie pro/vie perso.	Collaborateurs
Choix et déploiement d'un système d'information des ressources humaines (SIRH) innovant et facilitant pour tous	Optimiser la gestion administrative des RH pour mieux accompagner les équipes.	Collaborateurs Direction
Harmoniser l'encodage sur les outils métiers	Fiabiliser nos sources de données afin de déterminer des actions au plus près des besoins de notre territoire	Collaborateurs Direction
Agrandissement du centre de Lattes	Regrouper les équipes de Lattes et Montpellier pour faciliter la coordination et la prise en charge de nos adhérents	Collaborateurs Direction Conseil d'Administration
Mise en place d'une comptabilité analytique	S'assurer que les cotisations perçues au titre de l'offre socle lui soient exclusivement dédiées.	Entreprises adhérentes

ACTIONS	OBJECTIFS	CIBLES
Obtention de la certification de Niveau 3	Confirmer la qualité de service q'AIPALS propose à ses entreprises adhérentes	Entreprises adhérentes Parties prenantes
Elaboration d'enquêtes de satisfaction des adhérents et des salariés	Surveiller le niveau de satisfaction des besoins et des attentes des bénéficiaires et mettre en place des axes d'amélioration	Entreprises adhérentes Dirigeants d'entreprises Travailleurs
Animation d'une démarche RSE	Intégrer les principes RSE dans le quotidien du Service	Collaborateurs Direction Conseil d'Administration Entreprises adhérentes Travailleurs

« S'adapter pour mieux accompagner : un impératif face aux transformations du monde du travail. »



Aipals dans l'action pour + de prévention

Les risques professionnels évoluent à mesure que les environnements de travail se transforment. Mais au cœur de ces changements, une constante demeure : la nécessité d'un accompagnement solide et structuré. AIPALS s'engage à soutenir les entreprises et les travailleurs dans chaque étape, en aidant à évaluer les risques, les prévenir et les réduire de manière durable.

La prévention primaire en santé au travail est essentielle pour éviter l'apparition des maladies et accidents professionnels. En améliorant les conditions de travail, elle permet de limiter les risques en identifiant et en supprimant les dangers à la source. En protégeant la santé des travailleurs, elle améliore leur bien-être.

Pour donner vie à cette vision, nous nous appuyons sur des diagnostics approfondis et des partenariats régionaux et nationaux. En lien avec le Plan Santé Travail 4, nous développons des initiatives adaptées aux réalités du terrain, en priorité dans les domaines suivants :

- Prévention des risques chimiques.
- Réduction des troubles musculo-squelettiques (TMS).
- Intégration des risques psychosociaux (RPS).
- Maintien en emploi des travailleurs vulnérables.
- Innovation : RECOVUP

Pour l'équipe AIPALS, chaque action de prévention est une étape vers un avenir où la santé au travail devient une priorité partagée. Ensemble, nous agissons pour une santé durable, au bénéfice des travailleurs et de leurs entreprises.

ACTIONS	OBJECTIFS	CIBLES
Mieux prévenir l'exposition au risque chimique dans les entreprises	Conseiller l'entreprise sur la mise en place d'actions de prévention liées aux produits chimiques et améliorer le suivi de santé des salariés exposés aux produits chimiques	Travailleurs exposés aux agents Cancérogènes, Mutagènes ou Reprotoxiques (CMR) Entreprises adhérentes
Améliorer la mise en place d'actions de prévention en lien avec les troubles musculosquelettiques (TMS)	Améliorer les conditions de travail des salariés exposés aux TMS.	Travailleurs exposés aux TMS Entreprises adhérentes
Aide aux entreprises pour intégrer les risques psychosociaux dans le DUERP.	Améliorer la prévention primaire des RPS au sein des entreprises de moins de 50 salariés	Entreprises adhérentes
Amélioration de la prise en charge des salariés en risque de désinsertion professionnelle	Détecter précocement les salariés concernés et proposer un accompagnement sur mesure pour maintenir la personne en emploi	Travailleurs en risque de désinsertion professionnelle Entreprises adhérentes

ACTIONS	OBJECTIFS	CIBLES
Proposition d'actions collectives sur le maintien en emploi	Inciter les entreprises à faire de la prévention primaire et expliquer aux salariés en risque de désinsertion les pistes d'amélioration possibles.	Entreprises adhérentes Travailleurs
Développement des synergies entre SPSTI dans le cadre de la PDP	Contribuer à la réalisation d'un diagnostic en Occitanie et à l'orientation de futures actions régionales en faveur de la PDP	SPSTI d'Occitanie
Proposition d'une application innovante à nos adhérents et à leurs salariés : RECOVUP	Développer la prévention primaire auprès des travailleurs et des dirigeants	Dirigeants Travailleurs
Sensibilisation des intérimaires à la prévention primaire	Repérer les problématiques majeures des intérimaires et améliorer l'accompagnement et le conseil	Travailleurs intérimaires Agences d'emploi
Intégration du réseau « Relais de Prévention »	Accompagner les référents des entreprises pour améliorer la prévention des risques professionnels	Entreprises adhérentes Travailleurs référents



Aipals & les institutions agir ensemble pour une prévention ambitieuse

AIPALS est un acteur incontournable dans la construction et le développement des politiques de santé au travail en Occitanie. À travers son engagement actif auprès des institutions régionales et nationales, elle œuvre pour une prévention toujours plus accessible et efficace, en mettant l'accent sur des thématiques stratégiques et inclusives.

Un rôle clé dans le PRST 4 Occitanie

AIPALS participe activement au Plan Régional Santé Travail (PRST 4) en s'impliquant sur des thématiques majeures. Parmi elles, la santé au travail des femmes, un sujet inclusif qui reconnaît les spécificités des risques et des parcours professionnels vécus par les femmes, souvent différents de ceux des hommes. Cette approche novatrice illustre la volonté d'AIPALS de promouvoir une santé au travail équitable et adaptée à chacun.

Un CPOM structurant pour l'avenir

Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), signé le 20 décembre 2024, renforce le rôle d'AIPALS dans l'accompagnement des entreprises et des salariés sur des enjeux prioritaires comme la prévention de la désinsertion professionnelle et l'intégration des risques psychosociaux dans le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP). Ce cadre structurant permet à AIPALS de déployer des actions ciblées et coordonnées pour répondre aux besoins des entreprises adhérentes.

Un partenariat renforcé avec Cap Emploi Hérault

Dans le cadre de son engagement pour le maintien en emploi des travailleurs en situation de handicap, AIPALS a signé le 19 novembre 2024 une convention avec Cap Emploi Hérault. Ce partenariat formalise une collaboration essentielle pour offrir un accompagnement sur mesure aux entreprises et aux salariés concernés, avec un objectif commun : faciliter l'insertion et le maintien en emploi.

Un engagement au sein de PRESANSE Occitanie

En tant que membre du bureau de l'association régionale des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises, PRESANSE Occitanie, AIPALS contribue activement à construire une offre régionale lisible et structurée. Cet engagement vise à garantir une homogénéité des services proposés à toutes les entreprises et leurs salariés sur le territoire.

Pour l'AIPALS, la santé au travail repose sur une prévention primaire solide, tournée vers l'anticipation et l'accompagnement des entreprises et des salariés.

synthèse
projet de service
2024-2029

aipals.com